



Communauté de Communes

N°DEL2025-75

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 25 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

**Etaient présents :**

**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE, Mme Florence DEMOUY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (27)

**Absent(s) ayant donné procuration à :**

M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI, Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRENCE, M. Yves DELCELIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL, Mme Karine DUTEIL donne procuration à Mme Florence DEMOUY, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (6)

**Absent(s) et absent(s) excusé(s) :**

M. Guillain DE FRANCE, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC sont absents. (5)

**DEL2025-75 Autorisation de signature de la convention d'utilisation de locaux Au profit de la Région Hauts-de-France**

**Rapporteur : Madame Anne-Marie DEFRENCE**

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Région Hauts-de-France souhaite renforcer son accompagnement auprès des habitants et des acteurs locaux en créant des **antennes régionales de proximité** au plus près des habitants.

L'objectif, au travers de ces permanences déconcentrées, est de pouvoir faciliter l'accès aux dispositifs régionaux, au plus près des territoires.

Ces permanences visent à offrir un accueil personnalisé aux habitants, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, d'associations ou encore de collectivités locales.

Lors de ces permanences, l'agent de la Région Hauts-de-France pourra informer, orienter et accompagner les usagers :

- Informer sur les aides régionales,
- Identifier des solutions pour faciliter le quotidien,
- Etudier des demandes d'aides et assurer un suivi personnalisé de la demande,
- Guider dans la création de compte, le dépôt de dossier,
- Orienter au besoin vers d'autres interlocuteurs,

Au total, **près d'une vingtaine d'antennes régionales de proximité** ont été déployées en Hauts-de-France et sont ouvertes à tous.

**Au sein des locaux de la CCLO :**

Afin de permettre l'installation de cette antenne régionale, la Région Hauts-de-France sollicite l'utilisation de locaux à titre gracieux, mis à disposition par la CCLO, situés au siège intercommunal à Attichy. Les permanences se tiendront le 2<sup>ème</sup> mardi après-midi de chaque mois

Le projet de convention annexé à la présente délibération prévoit notamment d'encadrer les modalités d'occupation des lieux.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** le projet de convention annexé à la présente délibération

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** le projet de convention entre la Région Hauts-de-France et la CCLLO tel qu'annexé à la présente délibération,
- **Autorisé** Monsieur le Président à signer la convention avec la Région Hauts-de-France relative à l'utilisation des locaux de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise pour la tenue des permanences de l'antenne régionale de proximité,
- **Autorisé** le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	27
Nombres de suffrages exprimés :	33
Pour :	<p>33</p> <p>Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN,  Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ,  M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR,  Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU,  Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT,  M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE,  M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL,  M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE,  M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON,  M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS,  Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES,  M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER,  Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI,  Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR</p>
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	18 septembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

